



# Conditions Générales de Vente de la billetterie pour les matchs organisés par La Berrichonne de Châteauroux au Stade Gaston Petit.



## 1. Objet

Les présentes ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles toute personne (« l'Acheteur ») accepte d'acheter auprès de la SASP Berrichonne Football (« La Berrichonne »), un ou plusieurs billets (« le Billet » ou « les Billets »), offrant un droit d'accès pour assister à un match de football organisé par La Berrichonne (le « Match »). Les présentes sont applicables à tout Acheteur et à toute personne bénéficiant d'un Billet, chacun étant désigné comme un « Porteur ».

La Berrichonne se réserve le droit de modifier les présentes à tout moment et sans préavis. Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles mises en ligne sur le site Internet de billetterie de La Berrichonne Football et acceptées à la date d'achat ou de Transfert du Billet.

## 2. Présentation de l'offre de billetterie

### 2.1 Restrictions

**Aucun Billet ne sera délivré à toute personne faisant l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire d'interdiction de stade, s'étant rendu auteur des faits énoncés aux articles 12.2 à 12.4 ci-après, ou étant en situation d'impayé. Toute utilisation d'un Billet par un Porteur faisant l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire d'interdiction de stade, s'étant rendu auteur des faits énoncés aux articles 12.2 à 12.5 ci-après ou étant en situation d'impayé est également prohibée.**

Tout mineur de moins de 16 ans devra être accompagné et placé sous la responsabilité d'un adulte en possession d'un Billet valide dans la même tribune. Lors de l'achat de son Billet, un de ses parents ou tuteurs légaux l'autorisera à assister au Match concerné et garantira qu'il sera accompagné et placé sous la responsabilité d'un adulte en possession d'un Billet valide dans la même tribune. La Berrichonne déconseille aux parents d'emmener au Stade des enfants de moins de 3 ans, cependant toutes personnes souhaitant entrer dans le stade doit être muni d'un billet. Un enfant (même de moins de 3 ans doit être muni d'un billet (voir 3.5).

### 2.2 Le Stade

Au sens des présentes, le « Stade » s'entend du Stade Gaston Petit ou de tout autre stade qui s'y substituerait et au sein duquel La Berrichonne organiserait un Match. La Berrichonne décide seul des tribunes et parties de tribune du Stade dont les places peuvent faire l'objet de vente et du nombre de Billets disponibles au sein de chaque tribune et partie de tribune.

La tribune et le numéro de place indiqués sur le Billet sont ceux du Stade Gaston Petit.

### 2.3 Supports des Billets

Les Billets vendus en boutique et aux guichets les soirs des matchs sont édités sur support papier thermique composé de deux parties détachables (billet thermique). Les Billets vendus en ligne sont disponibles sous format électronique (e-tickets) sur le compte dédié de l'Acheteur via le Site Internet de billetterie.

### 2.4 Les Secteurs

Le Stade est divisé en 4 tribunes, ainsi qu'en secteurs. L'offre de billetterie ne s'applique pas au secteur réservé aux supporters du club visiteur.

### 2.5 Attribution des places

Pour la plupart des Matches, l'Acheteur peut, en fonction des places disponibles et compte tenu des impératifs notamment de sécurité et d'organisation s'imposant à La Berrichonne, choisir sa place dans la partie du Stade correspondant à la catégorie de prix du Billet.

## 3. Commercialisation des Billets

### 3.1 Nombre de Billets

La vente de Billets est réalisée, dans la limite des places disponibles, par Secteur et par catégorie de prix.

La Berrichonne se réserve le droit de limiter le nombre de Billets disponibles par Acheteur selon les Matches et/ou les Secteurs.

### 3.2 Dates de commercialisation

Les dates de commercialisation des Billets pour chaque Match sont affichées sur le Site Internet de La Berrichonne et peuvent être communiquées par Téléphone (au 02-54-34-13-00). La Berrichonne se réserve le droit d'adopter des dates de commercialisation différentes selon les canaux de distribution.

### 3.3 Formules de commercialisation

La Berrichonne décide seule des formules de commercialisation des Billets et du nombre de Billets disponibles pour chaque formule de commercialisation et pour chaque Match.

### 3.4 Tarifs

Les tarifs sont affichés sur le Site Internet de La Berrichonne et peuvent être communiqués par Téléphone.

Les tarifs sont exprimés en euros TTC et payables uniquement en euros. Les tarifs appliqués sont ceux affichés ou annoncés au moment de l'achat.

### 3.5 Demi-tarifs

Les demi-tarifs sont à destination des enfants de moins de 16 ans, des étudiants sur présentation d'un justificatif lors du contrôle d'accès le soir du match. Toutes personnes souhaitant entrer dans le stade doit être muni d'un billet même les enfants en bas âge qui doivent donc posséder un billet demi-tarif.

Par ailleurs, il est précisé que toute personne à mobilité réduite peut bénéficier gratuitement, dans la limite des disponibilités et compte tenu des impératifs notamment de sécurité et d'organisation s'imposant à La Berrichonne, d'invitations pour assister, avec un accompagnateur à un ou plusieurs Matches de La Berrichonne au Stade au cours d'une saison. La Berrichonne décidera en fonction du pourcentage d'handicap la tribune dans laquelle se situeront les places offertes.

### 3.6 Frais afférents à l'obtention du Billet

Les frais d'obtention varient selon le support et le mode d'envoi des Billets comme suit :

- e-tickets : un (1) euro ;
- billet thermique : zéro (0) euro

### 3.7 Facture

L'Acheteur dispose de la faculté de télécharger une facture pour toute commande de Billets sur son espace personnel dédié via le Site de Billetterie de La Berrichonne.

### 3.8 Moyens de paiement

Le prix des Billets est payable uniquement en euros. Les moyens de paiement autorisés sont : Carte Bleue, Visa, Mastercard, ainsi que chèque et virement uniquement pour les personnes morales.

### **3.9 Lutte contre la fraude**

Le Site Internet de billetterie de La Berrichonne bénéficie d'un système de paiement sécurisé intégrant la norme de sécurité SSL. Les données bancaires confidentielles sont cryptées et transmises à un serveur bancaire en charge du traitement et du contrôle. Afin de prévenir les risques d'usurpation des données bancaires et de renforcer la sécurité des transactions passées sur le Site Internet de billetterie de La Berrichonne, La Berrichonne (ou son mandataire prestataire de paiement), sans que cela constitue une obligation à sa charge, pourrait être amenée à réaliser des contrôles destinés à s'assurer de l'identité de l'utilisateur du moyen de paiement utilisé pour le règlement. En cas de défaut ou de refus de répondre aux demandes de La Berrichonne ou de transmettre les justificatifs sollicités, La Berrichonne se réserve le droit de ne pas valider l'achat de Billet. La Berrichonne se réserve également le droit de procéder à l'annulation d'un achat de Billet qui présenterait un risque de fraude, notamment d'utilisation frauduleuse de carte bancaire ou un risque d'atteinte à la sécurité de la manifestation sportive. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'Acheteur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'attention du mandataire prestataire de paiement de La Berrichonne : Boutique Berrichonne Football – Service Billetterie – Stade Gaston Petit – Avenue Pierre de Coubertin – 36000 Châteauroux.

### **4. Procédures spécifiques pour les Acheteurs personnes morales**

Une personne morale peut acheter des Billets, dans la limite des disponibilités, par l'intermédiaire de son représentant légal ou de toute personne dûment habilitée à cet effet. Pour ce faire, l'Acheteur personne morale remplit et retourne à La Berrichonne un Bon de Commande complété et signé, par courrier à l'adresse indiquée sur le Bon de Commande par courriel sous forme électronique qui vaudra seul à titre de preuve, auprès du contact commercial de l'Acheteur.

Le Bon de commande est disponible sur demande auprès du contact commercial de l'Acheteur ou à l'adresse mail :

boutique@berrichonne.net

L'achat est validé par la réception du Bon de Commande dûment complété et signé dans les délais indiqués sur ledit Bon de Commande et après paiement du prix. La Berrichonne pourra discrétionnairement considérer comme caduque tout Bon de Commande retourné dans un délai supérieur à celui indiqué dessus. Par ailleurs, La Berrichonne pourra discrétionnairement considérer la commande comme nulle en cas de non-paiement par l'Acheteur de tout ou partie des montants devant être réglés à l'achat.

### **5. Absence de droit de rétractation**

Concernant la vente à distance, la vente de Billets par La Berrichonne constituant une prestation de services de loisir devant être fournie selon une périodicité déterminée, conformément aux dispositions de l'article L.221-28 12° du Code de la consommation, les dispositions de l'article L.221-18 du même code relatives au droit de rétractation du consommateur ne sont pas applicables à l'achat de Billets à distance.

### **6. Modalités de retrait**

Les e-Tickets doivent être téléchargés par l'Acheteur via son compte personnel créé pour les besoins de son achat de Billets et, le cas échéant, transférés au Porteur conformément à la procédure décrite à l'article 8.1 ci-après. Ils doivent être imprimés ou téléchargés par le Porteur par ses propres moyens.

### **7. Conditions spécifiques d'utilisation des Billets électroniques (e-Tickets) :**

#### **7.1 Accès au Stade du Porteur de Billet électronique**

Pour accéder au Stade, le Porteur d'un Billet électronique doit se munir : d'un e-Ticket imprimé conformément aux dispositions de l'article 7.3 ci-après, ou d'un mobile ou d'une tablette conformément aux dispositions de l'article 7.3 ci-après ;

Le Billet électronique est scanné à l'entrée du Stade. A l'intérieur du Stade, le Porteur de Billet électronique doit conserver en toutes circonstances le Billet électronique ainsi que la contremarque. Seul le premier Billet électronique présenté donnera droit à l'accès au Stade.

#### **7.2 Impression des e-tickets**

Les e-Tickets doivent être imprimés en portrait sur du papier A4 blanc et vierge, sans modification de la taille d'impression, avec une imprimante à jet d'encre ou laser. Aucun autre support n'est valable. En cas de mauvaise qualité d'impression, il est recommandé d'imprimer l'e-Ticket avec une autre imprimante. La Berrichonne décline toute responsabilité pour les anomalies survenant lors de l'impression des e-Tickets.

#### **7.3 Téléchargement des e-tickets**

Le e-ticket doit être téléchargé par le Porteur sur un mobile ou une tablette via le site de Billetterie de La Berrichonne. Le Porteur doit s'assurer que la batterie de son mobile ou de sa tablette est suffisamment chargée pour permettre l'affichage de son e-ticket à l'entrée du Stade. La Berrichonne décline toute responsabilité en cas d'impossibilité par l'Acheteur de visualiser le e-Ticket sur son mobile ou tablette qui ne serait pas due à un manquement à ses obligations (mobile défectueux, mobile non compatible...).

### **8. Accès au Stade**

Tout spectateur doit être muni d'un Billet en cours de validité et correspondant à sa situation (moins de 16 ans ...), y compris les enfants, pour accéder au Stade. Le Porteur accède au Stade par les guichets signalés à l'entrée de la tribune considérée, muni de son Billet qui sera lu et enregistré par le système informatique de contrôle d'accès du Stade et/ou contrôlé par un préposé de La Berrichonne. Aux entrées du Stade, le Porteur accepte de se soumettre aux palpations de sécurité, à la vérification documentaire de son identité et à l'inspection visuelle de ses bagages à main effectués par tout fonctionnaire de police et/ou par tout préposé de l'organisateur de la manifestation agréé par le Préfet. Le Porteur pourra être invité à présenter les objets dont il est porteur. Les objets interdits par le Règlement intérieur du Stade seront consignés, saisis ou refusés. Toute personne refusant de se soumettre auxdits contrôles, palpations et inspections se verra refuser l'entrée du Stade ou sera reconduit à l'extérieur du Stade sans qu'il puisse prétendre à un quelconque remboursement du Billet.

Le Porteur s'installe impérativement à la place qui lui a été attribuée et qui correspond aux références inscrites sur son Billet, sauf demande spécifique de La Berrichonne. Toute sortie du Stade est définitive. Il est également précisé que l'accès au Stade n'est plus possible après le début de la seconde mi-temps.

### **9. Législation relative à la sécurité dans un stade**

Par la détention du Billet, le Porteur reconnaît avoir pris connaissance et s'engage à respecter et à faire respecter sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente, le Règlement intérieur du Stade qui peut être consulté aux entrées du Stade ou sur le Site Internet de billetterie de La Berrichonne, ainsi que la loi et les règlements relatifs à la sécurité dans les enceintes sportives, et notamment les articles L. 332-3 à L. 332-16 du Code du Sport. Toute personne présente dans le Stade qui se rend auteur de l'une des infractions définies dans ces articles encourt, outre des peines d'amende et d'emprisonnement, une peine complémentaire d'interdiction de pénétrer ou de se rendre aux abords d'un stade ainsi que les sanctions prévues à l'article 10.a

ci-après. Il est par ailleurs rappelé qu'en vertu de l'article L. 332-1 du Code du sport : « Aux fins de contribuer à la sécurité des manifestations sportives, les organisateurs de ces manifestations peuvent refuser ou annuler la délivrance de titres d'accès à ces manifestations ou en refuser l'accès aux personnes qui ont contrevenu ou contreviennent aux dispositions des conditions générales de vente ou du règlement intérieur relatives à la sécurité de ces manifestations. »

## **10. Limites de responsabilité de La Berrichonne**

### **10.1 - Composition des équipes – Calendrier – Horaires**

Les règlements de certaines compétitions, les exigences de sécurité, les exigences de l'organisateur ou de l'exploitant du Stade, les nécessités de l'organisation, notamment des travaux de rénovation du Stade qui seraient réalisés, ou des cas de force majeure peuvent exceptionnellement conduire La Berrichonne à proposer au Porteur d'occuper momentanément une place de qualité comparable à celle de la place indiquée sur son Billet, sans que la responsabilité de La Berrichonne ne puisse être engagée.

### **10.2 - Placement**

Les règlements de certaines compétitions, les exigences de sécurité, les exigences de l'organisateur ou de l'exploitant du Stade, les nécessités de l'organisation, notamment des travaux de rénovation du Stade qui seraient réalisés, ou des cas de force majeure peuvent exceptionnellement conduire La Berrichonne à proposer au Porteur d'occuper momentanément une place de qualité comparable à celle de la place indiquée sur son Billet, sans que la responsabilité de La Berrichonne ne puisse être engagée.

### **10.3 – Cause étrangère**

La responsabilité de La Berrichonne ne peut en aucun cas être engagée pour la survenance d'événements constitutifs de la force majeure ou du fait d'un tiers. Sont notamment exclus de sa responsabilité : la survenance d'intempéries, de grèves, de changement de réglementation, de suspension de terrain, de report ou d'annulation de Match, d'une décision d'une autorité compétente (ex. : arrêté préfectoral ou ministériel, décision de la LFP, la FFF...) En cas de survenance d'un fait visé ci-avant, La Berrichonne décidera, à sa seule discrétion et sans obligation de sa part, s'il accorde ou non à l'Acheteur une compensation.

### **10.4 – Incident – Préjudice**

La Berrichonne décline toute responsabilité quant au préjudice qui serait subi par toute personne du fait de tout incident survenu à l'occasion d'un Match qu'il organise au Stade, sauf en cas de faute lourde prouvée à son encontre.

## **11. Droits à l'image**

Toute personne assistant à un Match de La Berrichonne au Stade consent à La Berrichonne, à titre gracieux, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur, le droit de capter, d'utiliser, d'exploiter et de représenter son image et sa voix, sur tout support connu ou à venir en relation avec le Match et/ou toute opération événementielle s'y rapportant et/ou la promotion du Stade, de La Berrichonne et/ou de ses partenaires, tel que les photographies, les retransmissions en direct sur écrans géants, les retransmissions télévisées en direct ou en différée, les médias digitaux, les émissions et/ou enregistrements vidéos ou sonores, ces droits étant librement cessibles par La Berrichonne à tout tiers de son choix.

## **12. Annulation des Billets par La Berrichonne :**

### **12.1 - Interdiction de stade**

Dès lors que La Berrichonne sera informée, conformément aux dispositions des articles L.332-15 et L.332-16 du Code du Sport, du fait qu'un Acheteur ou un Porteur fait l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire d'interdiction de stade, La Berrichonne procédera de plein droit à l'annulation du Billet et le cas échéant, à l'expulsion du Stade.

### **12.2 – Revente illicite**

Toute revente/offre de revente ou tout échange/offre d'échange contre quelque contrepartie que ce soit de Billet en dehors du réseau officiel ou de la plateforme officielle autorisé par La Berrichonne est strictement interdit. En cas de non-respect de ces interdictions, La Berrichonne se réserve le droit d'annuler le Billet et le cas échéant, d'expulser le revendeur du Stade, sans préjudice des peines prévues à l'article 313-6-2 du Code pénal.

### **12.3 – Infractions à l'intérieur ou dans le périmètre du Stade**

Toute fraude ou tentative de fraude constatée au Stade ou à la lecture des enregistrements des passages au guichet, toute infraction constatée au Règlement intérieur du Stade, toute infraction constatée aux présentes Conditions Générales de Vente ou à la législation relative à la sécurité dans les enceintes sportives (notamment les interdictions relatives à l'introduction, la détention et l'usage d'engin pyrotechnique), qu'elle soit commise par l'Acheteur ou le Porteur entraînera de plein droit, si bon semble à La Berrichonne, l'annulation du Billet et l'expulsion du Stade.

### **12.4 – Infractions à l'extérieur du Stade**

Tout comportement en relation avec les activités de La Berrichonne et/ou de toute section sportive sous l'appellation BERRICHONNE FOOTBALL, susceptible de nuire à autrui, de porter atteinte à l'image de La Berrichonne, de toute section sportive sous l'appellation BERRICHONNE DE CHATEAUROUX, ou à l'honneur de leurs dirigeants ou personnels, de causer des blessures corporelles, des dégradations aux biens et/ou tout comportement agressif, violent, provocant, insultant, injurieux, incivil, indécent ou contraire à la morale et aux bonnes mœurs en relation avec les activités de La Berrichonne entraînera de plein droit, si bon semble à La Berrichonne l'annulation de plein droit de tout Billet acheté par la personne concernée par ces faits et/ou dont elle est le Porteur, et le cas échéant, l'expulsion du Stade.

### **12.5 – Activités commerciales/Berrichonne**

Il est interdit de mener une activité promotionnelle ou commerciale en relation avec les Billets sans l'accord préalable écrit de La Berrichonne. En conséquence et en particulier, il est interdit d'utiliser les Billets en relation avec des prestations de relations publiques fournies par l'Acheteur, le Porteur ou par tout tiers. Il est également interdit de mener une activité promotionnelle ou commerciale dans le Stade à l'occasion d'un Match sans l'accord de La Berrichonne ou, suivant le Match concerné, de la LFP, ou de la FFF. Il est également interdit à tout Porteur d'enregistrer, de transmettre et/ou d'exploiter des sons, images, données, statistiques et/ou description de Match sans l'accord de La Berrichonne ou, suivant le Match concerné, de la LFP ou de la FFF.

### **12.6 - Pour toute expulsion du Stade et/ou annulation de Billet**

La Berrichonne décidera à sa seule discrétion et sans obligation de sa part s'il accorde ou non un remboursement du Billet annulé.

## **13. Vidéoprotection**

Le Porteur est informé que, pour sa sécurité, le Stade est équipé d'un système de vidéoprotection placé sous le contrôle d'Officiers de Police Judiciaire et dont les images sont susceptibles d'être utilisées en cas de poursuites judiciaires. Un droit d'accès est prévu pendant le délai de conservation des images conformément aux dispositions de l'article L253-5 du Code de la Sécurité intérieure. Il peut s'exercer par courrier à l'adresse suivante : SASP Berrichonne Football - Service Sécurité – 277 bis avenue de la Châtre – 36000 CHATEAUROUX.

#### **14. Intuitus personae**

L'Acheteur reconnaît que La Berrichonne lui a consenti la vente de Billet en raison de sa qualité et de ses déclarations. En conséquence, l'Acheteur garantit l'exactitude des renseignements demandés sur sa situation personnelle et celle des Porteurs.

#### **15. Loi informatique et libertés**

La Berrichonne s'engage à traiter et à conserver toutes informations personnelles confiées dans le respect des dispositions de la loi n° 78-10 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés » et ce uniquement, pour l'organisation et la gestion des Matches qu'il organise et afin de tenir l'Acheteur informé de l'actualité de La Berrichonne et de lui faire bénéficier en priorité d'offres de biens et services liés à l'activité de La Berrichonne, de ses partenaires et du Stade. L'Acheteur est informé qu'il dispose à l'égard de ces informations d'un droit d'accès, de rectification et de suppression conformément à la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 précitée. L'Acheteur peut demander la portabilité des données qui le concernent. L'Acheteur a également le droit de s'opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. L'Acheteur peut émettre des directives sur la conservation, la suppression ou la communication de ses données personnelles après son décès. Pour exercer ces droits, il lui suffit d'adresser une requête par courriel : [boutique@berrichonne.net](mailto:boutique@berrichonne.net) ou par courrier à l'adresse suivante : Boutique Berrichonne Football – Stade Gaston Petit – Avenue Pierre de Coubertin – 36000 Châteauroux et La Berrichonne s'engage à traiter la demande dans les sept jours ouvrés. La demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité. L'Acheteur peut contacter le délégué à la protection des données personnelles en écrivant à la même adresse. Le Porteur peut, s'il le souhaite, introduire une réclamation auprès de la CNIL selon les modalités indiquées sur son site (<https://www.cnil.fr>).

*Il est par ailleurs rappelé qu'en vertu de l'article L. 332-1 du Code du sport : « Aux fins de contribuer à la sécurité des manifestations sportives, les organisateurs de ces manifestations peuvent refuser ou annuler la délivrance de titres d'accès à ces manifestations ou en refuser l'accès aux personnes qui ont contrevenu ou contreviennent aux dispositions des conditions générales de vente ou du règlement intérieur relatives à la sécurité de ces manifestations. A cet effet, les organisateurs peuvent établir un traitement automatisé de données à caractère personnel relatives aux manquements énoncés à l'avant-dernier alinéa du présent article, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat pris après avis motivé et publié de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. »*

#### **16. Suivi/Relation client**

Pour toute question ou réclamation entièrement dédiée au suivi de l'achat et de l'utilisation d'un Billet, La Berrichonne est joignable par courriel à l'adresse : [boutique@berrichonne.net](mailto:boutique@berrichonne.net)

Fait à Châteauroux le 28/06/2022

**Par son acceptation lors de l'achat du Billet et/ou de la remise du Billet par tout moyen, le Porteur reconnaît avoir préalablement pris connaissance et avoir accepté sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement intérieur du Stade.**